



# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2024\_009

L'an deux mille vingt-quatre, le **12 Février** à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Wanchy-Capval.  
Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : **Marché de gestion des déchets ménagers et assimilés**

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 29

Absents : 1

Absents excusés : 3

Pouvoirs :0  
Votants :29  
  
Pour :29  
Contre :0  
Abstention :0

Secrétaire de séance : M. Boinet Olivier

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine Abs ex
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs, M. ROBIN Emmanuel
LONDIINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude Abs ex, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISINVAL	Mme LEDUE Sabine Abs ex
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINTE PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Vu le rapport d'analyse de présentation des offres

Après en avoir délibéré, le conseil autorise Mme la Présidente à signer le marché de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le périmètre de la Communauté de Communes de Londinières, ainsi que tous les documents y afférent.

Les entreprises retenues sont :

- le lot n°1, marché 2023-1 à la société IKOS ENVIRONNEMENT pour un montant estimatif annuel de 94969,16 € HT ;
- le lot n°2, marché 2023-2 à la société BRAY COMPOST pour un montant estimatif sur 3 ans de 74790,00 € HT ;
- le lot n°3, marché 2023-3 à la société SAS LELEU & Fils pour un montant estimatif annuel de 6750,00 € HT ;
- de ne pas attribuer le lot n°4, marché 2023-4 pour motif budgétaire;
- le lot n°5, marché 2023-5 à la société IKOS ENVIRONNEMENT pour un montant estimatif annuel de 90720,00 € HT ;
- le lot n°6, marché 2023-6 à la société IKOS ENVIRONNEMENT pour un montant estimatif annuel de 18215,00 € HT ;

Pour extrait conforme, La Présidente

Mme BILOQUET Armelle

